BILAN 2024 ET PERSPECTIVES

ARCHITECTURE - URBANISME - ENVIRONNEMENT - SEINE-MARITIME



76
Seine-Maritime
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Bilan 2024 et perspectives.
Cet ouvrage a été imprimé en mai 2025 à 1000 exemplaires, par CORLET Imprimeur sur des papiers certifiés PEFC Coral Book 250 g pour la couverture et Magno Natural 110 g pour les pages intérieures.



Directeur de publication :
Vincent Duteurtre.
Rédactrice en chef : Stéphanie Girard.
Comité de rédaction : Virginie Maury-Deleu, Lucille Théron. Ont participé à la rédaction : Laorine Ceccaldi, Clément Delaître, Jean-Christophe Goulier, Sandrine Le Doaré, Valérie Lopes, Gilles Pesquet, Éric Piard, Juliette Prévost-Ruffini, Anne Sevestre.
Crédit Photos : CAUE 76, sauf Éric Houri (p. 8, 27, 32, 34), Jean-Pierre Sageot (p. 3, 11, 39), Atelier Bettinger-Desplanques (p. 7). Crédits architectes : Atelier Bettinger-Desplanques (p. 7),
Antoine Lainé architecte (p. 12)
Otello Zavaroni (p. 28)
Design Graphique :
Benoît Eliot / Octopus.
Dépôt légal à parution.

CAUE de la Seine-Maritime
27 rue François-Mitterrand
76140 Petit-Quevilly
02 35 72 94 50
www.caue76.fr
caue@caue76.org
L'actualité de votre CAUE
est sur les réseaux sociaux.



Couverture : Bretteville-du-Grand-Caux
© CAUE 76



RAPPORT MORAL

Les nouveaux outils numériques mis en place en 2024 par le CAUE 76 nous permettent désormais de quantifier et de qualifier notre action sur le département.
Parmi les grandes missions qui nous sont dévolues par la loi, le conseil aux collectivités représente plus de 50 % de notre activité, le conseil aux habitants 20 % et les actions de formation et de sensibilisation près de 30 %.

À travers ces indicateurs, on mesure l'engagement de notre association pour accompagner les communes et EPCI de Seine-Maritime dans leurs projets de construction, de réhabilitation, d'aménagement urbain et paysager. Conseiller dans la durée et de manière partenariale, démontrer par l'exemple, prendre du recul et anticiper, telles sont les bases de l'accompagnement sur mesure du CAUE.
Une offre qui répond à une forte attente des collectivités si l'on en juge par les 203 études réalisées pour leur compte cette année, les 1056 conseils rendus à leurs services instructeurs, et les 33 jurys de concours pour lesquels elles nous ont sollicités; cette relation de confiance se fonde sur l'expertise et l'indépendance du CAUE.

D'autre part, les 1005 rendez-vous sollicités par les habitants dans les 26 lieux de permanence du CAUE 76 confirment le besoin de conseil auprès du grand public dans les phases amont du projet. Notre association a fait le choix de maintenir cette mission, aide précieuse pour les habitants et véritable outil pour améliorer le cadre de vie de nos territoires. La thématique de la réhabilitation, souvent orientée sur les questions de rénovation thermique, représente 40 % des demandes; cela traduit une évolution des pratiques vers une meilleure prise en compte de l'existant et vers son adaptation aux conséquences du changement climatique.

En 2024, notre programme de formation et de sensibilisation a trouvé un plus large public: 2700 élus, techniciens des collectivités, professionnels, enfants, habitants ont été touchés par les actions de terrain du CAUE.
Je me réjouis également de la dynamique de nos dispositifs pédagogiques basés sur un portage partenarial et thématisés cette année sur le patrimoine de la Reconstruction. Ces actions auprès des scolaires permettent d'éveiller le regard des enfants aux espaces dans lesquels ils vivent et d'exercer leur sens critique de manière ludique. Il s'agit de les rendre acteurs de la valorisation de leur cadre de vie.

L'année 2025 marquera l'accélération de ce programme d'évènements avec de nouveaux rendez-vous du CAUE, de nombreuses visites, animations et formations dont certaines sont désormais montées en coordination avec le CAUE 27 afin de mutualiser nos services et de démultiplier l'offre dans nos territoires respectifs. Sont également prévues la parution de nouvelles publications du CAUE: *la Liste des essences locales* mise à jour et complétée, ainsi qu'un *Guide sur les devantures commerciales* destiné à favoriser la réalisation de projets qualitatifs et dynamisants pour l'activité commerciale de nos communes.
En préparation également, un *Guide sur la renaturation de nos cimetières*, lieu de souvenir auquel les habitants sont fortement attachés, mais aussi lieu potentiel de promenade, de respiration, favorable au renforcement de la biodiversité de nos villes.

En 2025, fort du soutien des collectivités locales du département et avec l'appui de son réseau de partenaires, le CAUE 76 maintient le cap pour vous accompagner dans vos projets!

Vincent RENOUX
Président du CAUE de la Seine-Maritime

SOMMAIRE



4.
À CHAQUE RENDEZ-VOUS, DES IDÉES EN PARTAGE

Les rendez-vous du CAUE ont réuni élus, techniciens, et professionnels. Retour sur la soirée consacrée à l'Arbre en ville, et les échanges d'expériences sur un sujet au cœur des questions d'aménagement des communes.

BILAN 2024

6.
JURYS DE CONCOURS : L'ÉCLAIRAGE DU CAUE

Retour sur l'expérience de la commune de Montivilliers, ou comment l'expertise indépendante des architectes conseillers éclaire les choix architecturaux, techniques et environnementaux dans les procédures de jury.

8.
LA RÉPONSE EST DANS LES PARTENARIATS

Le partenariat fait partie des axes de développement du CAUE. Exemples avec Limésy, Rives-en-Seine, mais aussi le Syndicat Mixte du Littoral 76.

14.
PAROLES D'ÉLUS : COMMENT J'AI DÉCOUVERT LE CAUE

Les élus de la commune de Martigny racontent leur expérience, leur rencontre avec le CAUE et les étapes de l'accompagnement.



15.
GRAINES D'ARCHITECTES : DES COLLÉGIENS MONTENT UNE PIÈCE DE THÉÂTRE

L'enseignante revient sur les bénéfices de ce dispositif sur les apprentissages des enfants et la vie de classe.

16.
COMMENT PRÉSERVER LE PATRIMOINE RELIGIEUX ?

Inspirés par l'architecte Eugène Viollet-le-Duc, quelques conseils pour sauvegarder nos édifices cultuels.

18.
IDENTIFIER LE BÂTI RECONSTRUIT APRÈS-GUERRE EN MILIEU RURAL

Le CAUE a entamé un travail pour répertorier et identifier le patrimoine de la reconstruction à la campagne. À la clé, des actions pour mieux le protéger et le valoriser.

20.
LES CONSEILLERS DU CAUE

Les conseillers par territoire et la carte des lieux de consultation en Seine-Maritime.

22.
LES CONSEILS EN CHIFFRES

Quels projets ? Qui consulte ? Dans quel territoire ? En visio, ou en présentiel ? Les réponses en statistiques.

23.
LES TEMPS FORTS

Visites, rencontres, formations, publications, et scolaires. Les missions de formation et de sensibilisation en quelques dates.

ACTIVITÉ DES TERRITOIRES

24. LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE
25. PLATEAU CAUX MARITIME
26. MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE
27. CAMPAGNE DE CAUX SEINE AGGLO
28. PETIT-CAUX VALLÉE DE LA BRESLE
29. PAYS DE BRAY
30. PAYS DIEPPOIS – TERROIR DE CAUX

31. ACTIONS PARTENARIALES
Toutes les actions et le travail en réseau du CAUE.

PERSPECTIVES

35.
DEVANTURES COMMERCIALES : UN GUIDE PRATIQUE
Une nouvelle publication du CAUE dédiée aux commerces, pour guider les porteurs de projet avec des conseils sur les devantures, et les terrasses.

36.
DOCUMENTATION
Quelles essences planter dans vos communes ?

37.
VIE DU CAUE
Les missions du CAUE.
Le conseil d'administration.
L'agenda 2025.
L'équipe.

40.
RAPPORT DE GESTION ANNUEL

10.
CONSEIL AUX HABITANTS : UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

En 2024, les équipes ont reçu plus de 1000 habitants dans les 26 lieux de permanences du département. Des conseils et des aides gratuites qui visent à orienter les choix vers des solutions durables, intégrées au patrimoine local.



À CHAQUE RENDEZ-VOUS, DES IDÉES EN PARTAGE

Retours d'expériences et temps d'échanges sur l'aménagement de notre territoire, les événements organisés par le CAUE 76 enrichissent la réflexion collective. En 2024, cinq rencontres thématiques ont réuni élus, techniciens des collectivités, concepteurs, enseignants ou habitants.

Le rendez-vous du CAUE « L'arbre en ville » le 26 novembre 2024, est un des exemples de ces événements. Sur un format court, deux heures maximum, en soirée ou en matinée, autour d'une table ou sur le terrain, ces rendez-vous ont vocation à réunir des professionnels issus de secteurs différents pour qu'ils partagent avec le public leur regard et leurs expériences sur un sujet d'actualité.

Pour cette soirée consacrée à l'arbre, les enjeux liés à sa présence en milieu urbain ont été abordés. Il apparait essentiel aujourd'hui que l'arbre prenne toute sa place dans le paysage des villages et des villes, qu'il s'agisse de l'arbre existant à valeur patrimoniale ou de celui destiné à nos futurs espaces publics. Les conditions favorables à son développement ainsi que ses nombreux bienfaits ont été soulignés comme devant être systématiquement pris en compte pour l'inscrire durablement dans notre cadre de vie.

La présentation d'Olivier Fouché, paysagiste conseil, responsable du bureau d'expertise Florysage Astredhor Seine Manche, concernait les besoins fondamentaux de l'arbre, ainsi que son fonctionnement physiologique et les contraintes auxquelles l'arbre est soumis en milieu urbain : qualité des sols, moindre accessibilité à l'eau, volumes de branches réduits, polluants, chaleur.

Anne Maquignon, cheffe de projet « Nature en ville » à la Métropole Rouen Normandie, prit la parole sur la question des politiques de l'arbre portées par certaines collectivités et le concept de services écosystémiques : la régulation du climat local, de la qualité de l'air et du cycle de l'eau, la préservation de la biodiversité, les valeurs culturelles, symboliques et esthétiques, le bien-être et la santé. Ce fut l'occasion de parler des outils (indice de canopée) complémentaires aux choix des essences adaptées aux contextes de plantations et aux modalités de gestion.

Enfin, Frédérique Gauthier, paysagiste-conceptrice, agence Mosaïc, a partagé des exemples de mise en œuvre permettant de sortir des traditionnels alignements stéréotypés : arbre isolé, séries de bosquets, strates végétales diversifiées sous les canopées...
Cet inventaire de solutions techniques a montré des approches de bon sens dans lesquelles l'arbre retrouve les conditions optimales de son développement racinaire et aérien.

Ce type de rencontres favorise la sensibilisation, la compréhension des enjeux et des solutions possibles. L'importance accordée aux temps d'échanges permet de répondre aux interrogations des participants et d'envisager des solutions concrètes. Pour le CAUE 76, ces moments permettent également de faire émerger les besoins des territoires et d'adapter son programme d'actions.


PRIMAIRE JEAN DE LA FONTAINE


c|a.u.e





CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

JURYS DE CONCOURS : L'ÉCLAIRAGE DU CAUE 76

Chaque année, collectivités et bailleurs sociaux sollicitent l'expertise indépendante du CAUE 76 pour leurs jurys de concours de maîtrise d'œuvre. Une autre façon d'accompagner les maîtres d'ouvrage et de débattre autour de choix d'aménagements durables.

« Il faut garder à l'esprit que le projet retenu va aboutir à la création d'un bâtiment qui sera là pour au moins 150 ans ». Gilles Pesquet, architecte conseiller au CAUE 76 rappelle souvent cette dimension temporelle quand il participe à un jury. Avoir à l'esprit la longévité et le cycle de vie d'un bâtiment permet d'éclairer les décisions des élus. Le regard global de l'architecte est essentiel pour cet exercice. Ainsi pour la construction de l'école Jean-de-la-Fontaine à Montivilliers, la commune a fait appel au CAUE 76 dans son collège de personnes qualifiées. « Nous avions besoin de qualifications spécifiques pour apprécier les différents volets du projet : les usages intérieurs et extérieurs, la réalisation d'une cour OASIS et la transition écologique », explique Estelle Bourcier, Directrice Pôle Attractivité et Grands Projets de la commune.

Évaluer les candidatures et les offres

Lors de la première phase du jury, le CAUE 76 a contribué à l'évaluation des candidatures sur la base des critères de sélection fixés par la collectivité, tels que la pluridisciplinarité des équipes, nécessaire pour répondre aux différents enjeux d'une école.
Lors de la deuxième phase du jury, consistant à proposer un projet lauréat, le regard du CAUE 76 et des autres architectes a été utile pour répondre à des questions techniques et pour se projeter dans le fonctionnement du bâtiment. Estelle Bourcier explique : « Ce n'est pas tous les jours qu'une collectivité construit une école ! Le CAUE nous a permis de vérifier l'adéquation des propositions avec nos attentes ». Cette attention particulière aux usages s'est notamment portée sur le fonctionnement de la cour végétalisée, dont la conception transformera les pratiques scolaires.

LE CADRE DU JURY DE CONCOURS

- Pour les collectivités, le recours à l'architecte est obligatoire dès que le projet nécessite un permis de construire.
- Le marché de maîtrise d'œuvre est alors soumis à une procédure de mise en concurrence dont la forme varie en fonction du montant estimé de la prestation.
- La constitution d'un jury est obligatoire pour les marchés de maîtrise d'œuvre supérieurs à 144 000 € HT pour ceux de l'État et ses établissements publics et 221 000 € HT pour les collectivités territoriales.
- Le tiers des membres du jury doit être constitué d'un collège de personnes qualifiées ayant les mêmes qualifications que celles demandées aux équipes de maîtrise d'œuvre (architecte, paysagiste, etc.) ; c'est dans ce cadre qu'interviennent les architectes conseillers du CAUE, aux côtés de confrères sollicités par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes (CROA) ou représentant la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP).



L'ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE À MONTIVILLIERS : INTÉGRÉE, FONCTIONNELLE ET ÉCOLOGIQUE

L'ancienne école a été déconstruite pour faire place à une nouvelle construction qui regroupera deux écoles maternelles. Livraison prévue pour 2026-2027. Le projet se veut exemplaire :

- **Une intégration optimale dans l'environnement, en tenant compte des contraintes du site.**
- **Une priorité donnée à la lumière et à la ventilation naturelles.**
- **Une écoconstruction intégrant une ossature et des persiennes bois, une toiture zinc, des murs isolés en paille et enduits à la chaux.**
- **Un espace dédié aux personnels, pensé en concertation.**
- **Une cour protégée avec une ombrière pour faire la classe en extérieur.**
- **Un jardinet pédagogique et un jardin d'ombre intégré au bâtiment offrant fraîcheur et verdure.**

Débattre autour des choix techniques

Dans un contexte marqué par la hausse des coûts de la construction et l'évolution de la réglementation énergétique et environnementale, difficile de s'y retrouver pour une collectivité !
Au stade du concours, l'enjeu pour le CAUE est de mettre ses connaissances à disposition des élus, afin qu'ils puissent décider en connaissance de cause. Pour cette école, « nous avions des questions sur les apports solaires, mais l'architecte du CAUE nous a rassurés sur l'exposition du bâtiment, les débords de toiture, en précisant les notions de confort d'été et d'hiver. »
Autre sujet à débat, le bois en ossature ou en bardage qui est souvent victime de préjugés quant à sa pérennité. Les conseillers du CAUE essayent de lever les craintes des élus en rappelant l'utilisation traditionnelle de ce matériau de construction et en expliquant ses multiples qualités : « C'est un sujet récurrent pour lequel le CAUE et d'autres acteurs comme l'ARPE ou FIBOIS, jouent un rôle d'information : choix des essences, filières, mise en œuvre adaptée, patine naturelle… »

Un travail d'analyse et de sélection motivé

Les architectes aident également les membres du jury à interpréter les documents graphiques du projet, notamment les perspectives d'insertion dans le site. « Nous pouvons tous nous laisser séduire par des images de synthèse des projets, et ainsi avoir tendance à mettre en second plan les considérations d'ordre techniques, fonctionnelles ou d'insertion dans le site », explique Gilles Pesquet.
Sur la base de l'analyse de la commission technique, des échanges et différents avis exprimés en séance, le jury doit enfin se prononcer sur le projet lauréat qui sera proposé au représentant de la collectivité. À ce stade, la vision globale du CAUE sur les projets est souvent appréciée pour prendre le recul nécessaire à un choix et motiver la décision du jury sur la base de critères objectifs.



L'école de Limésy.

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

LA RÉPONSE EST DANS LES PARTENARIATS

Mettre les parties prenantes autour de la table pour construire des projets concertés : c'est un des axes du projet d'association du CAUE 76. En matière d'aménagement, le contexte exige de nouvelles manières de travailler, basées sur le partenariat et l'intelligence collective.

Le CAUE 76 est identifié comme un acteur majeur dans le département en matière de préservation et d'amélioration du cadre de vie. Parce qu'il est indépendant et que ses conseillers connaissent le terrain, il est associé aux projets d'aménagement du territoire, autant par des partenaires institutionnels (Département, DDTM, DREAL, ANCT, Région, EPFN, PnrBSN, ENSAN, ANBDD…) que par des partenaires associatifs (MAN, CenN, AURH, AURBSE, ARPE, FIBOIS…). Fort de ce réseau d'acteurs, le CAUE s'attache à apporter son expertise auprès des élus, appliquée aux réalités de chaque situation.

Dans le cadre des programmes d'actions tels que « Petites Villes de Demain », « Petites Centralités » ou « Villages d'avenir », le CAUE 76 se positionne comme un allié des collectivités pour les aider à développer l'attractivité de leur territoire. Les expériences des communes de Limésy et de Rives-en-Seine l'illustrent : ces deux communes ont fait un pas de côté dans leur stratégie de développement.

Limésy
Aiguillés par le CAUE dès les années 2000, les élus ont choisi un développement communal suivant une logique de restructuration progressive du village. Au gré des besoins, en parallèle des échanges réguliers avec le CAUE, ils se sont entourés de nombreux acteurs tels que l'EPFN, Logéal, le Département. Cette démarche partenariale s'est rapidement concrétisée au travers d'opérations en cascade : école remaniée, commerces déplacés sur l'axe de circulation, nouvelles habitations créées sur les propriétés délaissées… Autant de composantes d'une renaissance urbaine, efficace et respectueuse des habitants et de l'identité du village. Avec le conseil et l'appui de ses partenaires, Limésy parvient à renforcer son attractivité sans s'étaler.

Rives-en-Seine
Les contraintes géographiques bloquaient le développement de la ville. Les élus, avec le concours des différents partenaires du programme « Petites Villes de Demain » (PVD), ont élaboré une stratégie basée sur une « ville qui se reconstruit sur elle-même ». Clin d'œil pour une ville de la Reconstruction ! Cette stratégie nécessite du temps, de la concertation et le portage foncier par l'EPFN est ici essentiel. Au fil des opérations, le CAUE accompagne les élus dans cette politique de redynamisation pour garantir la cohérence des aménagements et la qualité du cadre de vie.

STRATÉGIE LITTORAL 76 : LES CONTRIBUTIONS DU CAUE AUX ATELIERS

**Le recul du trait de côte, la montée des eaux, le ruissellement et les inondations illustrent les phénomènes extrêmes auxquels nous faisons face en raison du dérèglement climatique.
Dans ce contexte, le CAUE 76 met ses compétences au service des acteurs impliqués dans la transition de nos modes d'aménagement du territoire.
Depuis 2022, l'association collabore avec le Syndicat Mixte du Littoral de Seine-Maritime (SML 76) dans son objectif d'adaptation du bord de mer au changement climatique. Le syndicat a organisé de nombreux ateliers auxquels les conseillers du CAUE 76 ont participé, aux côtés d'autres acteurs impliqués dans la gestion du littoral. Ce travail collectif a permis d'aboutir à un diagnostic partagé et à une Stratégie Littoral concertée. Dans le plan d'actions issu de cette stratégie, le CAUE 76 contribuera à sensibiliser les élus aux risques littoraux et à promouvoir l'adaptation de nos pratiques d'aménagement pour garantir un territoire plus résilient.**

CONSEILS AUX HABITANTS

UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Grâce à la loi sur l'architecture de 1977, chaque habitant peut rencontrer gratuitement un architecte ou un paysagiste du CAUE 76 pour l'orienter en amont de son projet de construction, de rénovation ou d'aménagement. En 2024, ce sont 1005 conseils qui ont été donnés dans tout le département.

En 2024, les architectes et paysagistes du CAUE 76 ont conseillé des propriétaires, bailleurs ou professionnels, dans 26 lieux de permanences répartis dans le département. Cet accompagnement a lieu en amont d'un projet, en cours d'instruction ou suite à un refus d'autorisation. C'est une aide précieuse pour les habitants et un véritable outil pour améliorer le cadre de vie de nos territoires.

Plusieurs éléments sont à intégrer dans l'élaboration d'un projet : les besoins des occupants, les contraintes (budgétaires, site…), les règles d'urbanisme, et dans le cas d'un bâti existant, son système constructif, son style architectural. À partir de ces différentes données, le CAUE 76 oriente les habitants vers des solutions réalistes, fonctionnelles et harmonieuses.

En rendez-vous, les conseillers insistent sur une bonne prise en compte du « déjà là », un patrimoine parfois ordinaire dont on ne perçoit plus toujours les qualités. Ils sensibilisent les porteurs de projet à la valeur architecturale des bâtiments anciens, qui repose autant sur la composition de leurs façades et toitures, que dans leurs techniques constructives ou la qualité de leurs matériaux.

En 2024, 40 % des conseils concernaient des projets de réhabilitation/ rénovation énergétique, 22 % des agrandissements, 25 % des constructions neuves et 7 % des plantations




le chanvre
& les chaux
naturelles
Collection Éclat minéral
Béton Chanvre Tradical®
La chaux performance

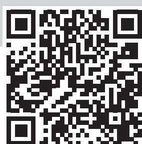
Entretenir et rénover

La sauvegarde du bâti existant est un enjeu essentiel. Même s'il est globalement bien entretenu, il faut noter la fragilité du bâti ancien face à l'humidité, qui survient souvent par négligence ou du fait d'interventions inadaptées : reprises de maçonneries au ciment, matériaux isolants inappropriés ou fuites sur le réseau d'évacuation des eaux pluviales par exemple. Ces risques sont accélérés par les phénomènes de pluies intenses et de stagnation d'humidité, pouvant amener à une dégradation rapide de la structure et entraîner des frais de réparations conséquents. Une vigilance des propriétaires sur les points sensibles et un entretien régulier peuvent leur éviter ces situations dommageables.

Le sujet du confort thermique est une préoccupation forte des habitants qui viennent consulter le CAUE 76. Face aux difficultés à maîtriser un projet de rénovation qualitatif, au risque de banalisation des façades par l'isolation thermique par l'extérieur, à des pratiques parfois peu scrupuleuses, quelques recommandations sont données : adapter l'objectif de performance au caractère patrimonial de son bien, ajuster le mode d'isolation aux matériaux existants, reconsidérer les usages actuels et futurs, respecter la composition architecturale des façades (ouvertures, modénatures...), veiller à la bonne intégration du projet dans le paysage.

LE CONSEIL AUX HABITANTS EN PAYSAGE

Depuis un an, le CAUE 76 propose des rendez-vous gratuits avec un paysagiste, en visioconférence, ou en présentiel dans les locaux du CAUE à Petit-Quevilly. Les questions abordées portent sur les clôtures, le choix des essences, la plantation et l'entretien du patrimoine végétal (haies, talus plantés, etc), le droit de l'arbre, les mares. Les paysagistes du CAUE sensibilisent les habitants aux différentes fonctions de la haie, aux techniques de plantation et de gestion pour garantir un projet durable et adapté au contexte.



Des techniques de construction et de rénovation durables

Pour mieux réhabiliter, construire ou agrandir, le CAUE 76 recommande l'utilisation de matériaux de qualité ; les produits biosourcés (bois, cellulose, paille) ou géosourcés (ardoise, terre, pierre etc.) sont intéressants par leur caractère renouvelable, leur faible empreinte carbone et leur origine souvent locale. Ils ont des caractéristiques qui permettent d'améliorer tant le confort d'hiver que le confort d'été, de gérer les remontées capillaires du bâti ancien et de créer un environnement intérieur plus sain.

L'intérêt du recours à l'architecte

Afin d'intégrer les aspects parfois complexes ou contradictoires d'un projet, le CAUE 76 recommande souvent aux habitants de recourir aux services d'un architecte pour les phases de conception et de réalisation. En effet, ce professionnel bénéficie d'une expérience précieuse sur des projets similaires ; il apporte son expertise, mais surtout sa vision globale intégrant les problématiques techniques, les questions fonctionnelles et les aspects esthétiques d'un projet.
L'architecte peut intervenir utilement sur tous les aspects du projet : définition du programme, organisation des espaces intérieurs, confort thermique, exposition bioclimatique, recomposition des façades, possibilités d'extension sur des terrains exigus ou en pente... Il permet de trouver des solutions auxquelles les habitants n'auraient pas pensé initialement, souvent plus confortables, plus durables et parfois moins coûteuses.

L'Ordre des Architectes a mis en place un site internet qui permet de trouver facilement « son architecte » : architectes-pour-tous.fr



RENDEZ-VOUS
AVEC UN ARCHITECTE

RÉNOVATION, EXTENSION, CONSTRUCTION, VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

BÉNÉFICIEZ D'UN CONSEIL GRATUIT PRÈS DE CHEZ VOUS.

pour prendre rendez-vous
flashez-moi !

76 Seine-Maritime
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

www.caue76.fr – 02 35 72 94 50




Le Mille-Club de Martigny rénové.

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

PAROLES D'ÉLUS : COMMENT J'AI DÉCOUVERT LE CAUE

Le CAUE 76 accompagne les collectivités en leur apportant des éclairages nouveaux et un regard global sur leur commune. En 2024, nos conseillers ont répondu à plus de 200 sollicitations. Retour sur le parcours de suivi de la commune de Martigny.

À l'arrivée des élus en 2020, l'église de Martigny est fermée depuis plus de huit ans. Un projet de cimetière est en cours, mais semble décalé par rapport aux réalités du village. Le maire, Antoine Brument et son premier adjoint, Philippe Brousse, sollicitent alors pour la première fois le CAUE 76.

« Notre première demande concernait l'église. Grâce à l'aide de l'architecte conseillère du CAUE, nous avons pris conscience de la nécessité de faire réaliser un diagnostic sur cet édifice, par une maîtrise d'œuvre spécialisée. Mais cette rencontre nous aura surtout permis de discuter de l'ensemble des projets communaux, à commencer par le nouveau cimetière. On pensait qu'il était trop tard, mais notre conseillère nous a démontré que l'on pouvait encore faire évoluer le projet. Ensemble, nous avons pu redéfinir les enjeux, base de notre négociation avec l'aménageur, et intégrer un paysagiste au projet.
Depuis cinq ans, nous sollicitons régulièrement le CAUE : il est devenu pour nous un partenaire essentiel. Il nous conseille dans tous nos projets de création ou d'amélioration, sur des sujets d'architecture, d'urbanisme et d'environnement comme la traversée de bourg, afin d'améliorer la qualité de vie à Martigny. »

Ainsi, à partir d'une première demande ciblée sur l'église, les réflexions des élus se sont élargies à l'échelle globale de la commune, avec une vision innovante pour leurs équipements communaux.

La nouvelle vie du Mille-Club

Ce bâtiment d'architecture modulaire, emblématique des années soixante, reste dans la mémoire des Martignyais comme la salle polyvalente qui les a vu grandir et qu'ils ont, pour certains, eux-mêmes érigée. Conserver le Mille-Club en le modernisant (normes thermiques, accessibilité, usages) est alors apparu aux élus comme une évidence. Ils ont eu l'ambition d'un projet de rénovation original, au service du « bien vivre ensemble ». Le bâtiment, entièrement déshabillé a conservé sa structure métallique et reçu de nouvelles parois faites de caissons isolés en paille hachée. Le jour de la mise en œuvre de l'isolation, le 17 septembre 2024, il n'existait que trois bâtiments en France à avoir utilisé cette technique de soufflage de paille hachée. Ce procédé innovant a des atouts indéniables sur le plan du confort thermique d'hiver comme d'été (13 h de déphasage) et sur les qualités acoustiques (masse volumique 110 kg/m^3) tout en étant vertueux sur le plan écologique !

PÉDAGOGIE SCOLAIRE

DES COLLÉGIENS MONTENT UNE PIÈCE DE THÉÂTRE

Depuis 2016, Graines d'architectes permet de sensibiliser les enfants de Seine-Maritime à l'architecture et au patrimoine. Julie Glabik-Prieto, professeure d'histoire-géographie au collège de Saint-Valéry-en-Caux, revient sur le projet mené avec sa classe. En 2024, ses élèves ont créé et joué une pièce sur les villas balnéaires de la côte d'Albâtre.

Pourquoi participer de nouveau à Graines d'architectes ?
Parce que l'an dernier, l'investissement des élèves a été inspirant et nous a donné envie de faire un nouveau projet de classe. Le côté pluridisciplinaire est enrichissant pour les élèves. Et puis l'ouverture culturelle est bienvenue ici, en milieu rural. Pour eux, c'est une découverte de leur ville avec une nouvelle approche.

Vos élèves se sont-ils beaucoup impliqués ?
Totalement, à toutes les étapes ! Lors de la visite avec le CAUE 76, où ils ont observé et dessiné les détails des bâtiments. Puis, avec l'étudiante en architecture, où ils ont appréhendé la dynamique de projet. Et enfin, lorsque leur est venue l'envie de faire une pièce de théâtre inspirée de leurs découvertes.
Avec leur professeur d'arts plastiques, ils ont réutilisé leur travail pour imaginer les décors en intégrant toute l'ambiance des bains de mer étudiée en cours d'histoire. Ils étaient pleinement motivés et se sont réunis pendant les vacances pour continuer à écrire !

Et en termes d'ambiance dans la classe ?
Ils ont beaucoup travaillé ensemble, même sur leur temps libre, ce qui a permis de souder les élèves. Une réelle coopération s'est mise en place. Des élèves en difficulté ou en situation de handicap, habituellement plutôt en retrait, se sont vraiment investis dans la pièce. On a senti une cohésion de groupe.

Cela s'est-il ressenti dans les autres disciplines ?
Le dispositif leur a offert un autre regard, une autre vision. La classe était plus calme et cela a joué un rôle bénéfique pour tous les cours. Cela s'est même senti au-delà. Le retour des parents était très positif, car les élèves se voyaient en dehors, pour la pièce.

ACTIONS PÉDAGOGIQUES 2024

Journées Nationales de l'Architecture
- 33 enseignants et étudiants formés
- 17 classes
- 399 élèves

Graines d'Architectes (2023/2024) :
- 22 enseignants et étudiants formés
- 7 classes
- 161 élèves

Les Enfants du Patrimoine :
- 12 partenaires
- 103 visites
- 1 848 élèves et 78 enseignants

Partenaires :
Ministère de la Culture
Ministère de l'Éducation nationale
École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie
Fédération nationale des CAUE



CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

PRENDRE SOIN DU PATRIMOINE RELIGIEUX

Dans un contexte de réduction des moyens, il est parfois difficile pour les communes propriétaires d'édifices cultuels d'engager de lourds travaux de restauration. Le CAUE propose des pistes d'action pour sauvegarder notre patrimoine.

L'une des difficultés majeures de la préservation des édifices cultuels est le repérage tardif des dégradations, conséquences d'un défaut d'entretien ou d'un manque d'observation. Il n'est pas rare que les élus soient informés d'un problème d'infiltration en toiture au moment où une partie de la voûte s'effondre ou qu'ils constatent la présence de champignons lignivores déjà bien installés.

Pour préserver au mieux ces édifices et pour réduire au maximum les frais induits par les travaux, deux approches sont indispensables et complémentaires : l'entretien et l'utilisation.



L'entretien du bâtiment

Tout d'abord, il est conseillé de nommer un référent au sein du conseil municipal qui sera chargé du suivi de l'état de conservation de l'église. Cette personne pourra s'appuyer dans cette tâche sur le Guide d'entretien des édifices cultuels publié par le CAUE 76. Le carnet de suivi associé rappelle pas à pas les points à vérifier régulièrement et les éléments pour lesquels il est intéressant de souscrire un contrat d'entretien (exemple : le clocher ou la toiture). Effectuer ce travail de suivi régulier du bâtiment permet d'éviter des dégradations nécessitant des travaux conséquents. Malgré tout, lorsqu'une intervention est nécessaire, il est indispensable de faire appel à une maîtrise d'œuvre qualifiée dans la restauration de ce type de bâtiment. Être bien accompagné permet d'éviter de réaliser et de financer des travaux inadaptés qui peuvent endommager l'édifice et nécessiter une nouvelle campagne de restauration quelques années plus tard. On retiendra par exemple que pour tout édifice construit avant 1948, le ciment et les peintures vinyliques sont à proscrire pour la restauration des maçonneries.

L'utilisation du lieu

En s'appuyant sur l'observation du célèbre architecte Eugène Viollet-le-Duc, les conseillers du CAUE 76 expliquent que pour être bien conservé et ne pas s'abîmer, un bâtiment, peu importe son usage, doit être utilisé, pratiqué, visité. En effet,



Sainte-Marguerite-sur-Fauville

s'il remplit ces fonctions, il est à la fois plus facile de justifier les dépenses nécessaires à son entretien, et plus aisé d'en assurer un suivi régulier. Le CAUE 76 conseille donc aux élus de se rapprocher au maximum de l'affectataire de l'édifice (curé de la paroisse, association diocésaine…) afin de réfléchir conjointement à des usages compatibles avec le culte qui pourraient trouver leur place de manière régulière ou plus ponctuelle (concerts, expositions temporaires, espace muséal, conférences, lectures, prestations théâtrales…).

Faute d'usage, la crainte est en effet de voir ce patrimoine se dégrader et faute de moyens pour le restaurer, de devoir le désaffecter et le céder au plus offrant. Force est de constater que les élus et les habitants sont souvent très attachés à leur église et que les exemples de désaffectation puis de vente sont rares. Il s'agit généralement d'édifices situés dans des communes disposant d'un patrimoine religieux abondant, que ces dernières n'ont tout simplement plus les moyens d'entretenir dans leur totalité. Elles font souvent ce choix à regret, pour pouvoir concentrer leurs moyens sur leurs autres édifices. En dernier recours, la vente, si elle est assortie d'une clause de non-démolition, peut constituer un moyen de préserver ce patrimoine en lui trouvant un nouvel usage.

« Le meilleur moyen pour conserver un édifice, c'est de lui trouver une destination. »

Eugène Viollet-le-Duc,
Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle

SENSIBILISATION

IDENTIFIER LE BÂTI RECONSTRUIT APRÈS-GUERRE EN MILIEU RURAL

Si la valeur patrimoniale des centres-villes reconstruits après la Seconde Guerre mondiale bénéficie d'une réelle prise de conscience, les constructions rurales et agricoles de cette époque souffrent, quant à elles, d'un manque de reconnaissance.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, les combats et les bombardements aériens ont occasionné de lourdes destructions dans les villes de la vallée de Seine, du littoral, du Pays de Bray et du plateau cauchois, mais aussi dans l'arrière-pays. C'est le cas des communes rurales dans lesquelles ont été installées des rampes de lancement de V1 (bombes volantes) qui ont été la cible de bombardements importants en 1944. Les propriétés et localités voisines de ces sites stratégiques ont parfois été sévèrement atteintes. Après la guerre, de nombreux bâtiments ont été reconstruits grâce à l'attribution des dommages de guerre : bâtiments publics (mairies, écoles, églises), logements, maisons de ferme, bâtiments à vocation agricole ou artisanale, hangars…
Soit dispersées dans la campagne, au sein des cours de ferme ou de hameaux, soit formant de petits ensembles bâtis dans les villages, ces constructions rurales ou agricoles présentent une architecture inspirée des modèles antérieurs ou au contraire résolument novatrice.
L'introduction de la modernité et de l'hygiène s'exprime dans les matériaux utilisés (introduction du béton, de la pâte de verre), les caractéristiques architecturales (dimensions et formes des ouvertures) et la fonctionnalité du bâti (organisation intérieure des pièces, salle de bains, aération, mutualisation des usages…).

En 2024, le CAUE 76 a organisé des actions de sensibilisation sur le thème de la Reconstruction en milieu rural, lors des Journées Nationales de l'Architecture et des Enfants du Patrimoine. La création d'un parcours de visite de deux clos-masures à Fontaine-la-Mallet, les prises de contact et les recherches liées ont permis de constater que la Reconstruction à la campagne était encore méconnue.

Ces édifices hérités d'une histoire douloureuse ne sont pas toujours identifiés comme un patrimoine alors qu'ils offrent de réelles qualités architecturales et constructives. C'est pourquoi le CAUE 76 souhaite poursuivre ses recherches et approfondir les connaissances sur le sujet. L'objectif est de valoriser ce patrimoine auprès du public et des élus, permettre de l'identifier et de le protéger dans les documents d'urbanisme et d'accompagner les habitants dans leurs démarches de restauration de ce bâti témoin de notre histoire.



Journées Nationales de l'Architecture 2024, visite guidée dans une ferme de la Reconstruction, Fontaine-la-Mallet.

UN LABEL POUR LA RECONSTRUCTION

Avec l'inscription du Havre au patrimoine mondial en 2005, l'UNESCO reconnaît la valeur universelle des ensembles bâtis reconstruits après la Seconde Guerre mondiale. Depuis 2020, l'Union Régionale des CAUE normands est engagée dans des actions de documentation, de sensibilisation et de valorisation du patrimoine reconstruit. Elle contribue à la démarche de labellisation « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie » mise en place par de la région Normandie, en accompagnant les communes qui souhaitent accéder au label.

LES CONSEILLERS DU CAUE 76

Nos architectes conseillers sont référents pour leur territoire. Ils interviennent également de manière pluridisciplinaire sur tout le département.



Emmanuel CÔME
caue@caue76.org



Éric PIARD
e.piard@caue76.org



Lucille THÉRON
l.theron@caue76.org

C.C CÔTE D'ALBÂTRE

C.A FÉCAMP CAUX LITTORAL

C.C DU PLATEAU DE CAUX DOUDEVILLE YERVILLE

C.C CAMPAGNE DE CAUX

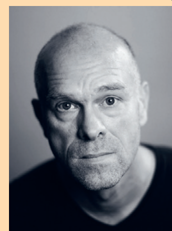
C.C YVETOT NORMANDIE

C.U LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

C.A CAUX SEINE AGGLO

C.C ROUMOIS SEINE

12 4 9 6 26 19 25 17 13



Gilles PESQUET
g.pesquet@caue76.org

LIEUX DE CONSULTATION DES ARCHITECTES CONSEILLERS

1. Bacqueville-en-Caux
2. Blangy-sur-Bresle
3. Bois-Guillaume
4. Cany-Barville
5. Clères
6. Criquetot-l'Esneval
7. DDTM Dieppe
8. Dieppe Mairie
9. Doudeville
10. Elbeuf
11. Envermeu
12. Fécamp
13. Gonfreville-l'Orcher
14. Gournay-en-Bray
15. Grand-Quevilly
16. Isneauville
17. Lillebonne
18. Malaunay
19. Montivilliers
20. Neufchâtel-en-Bray
21. Oissel
22. Petit-Quevilly
23. Rouen (Métropole)
24. Saint-Étienne-du-Rouvray
25. Saint-Romain-de-Colbosc
26. Yvetot

Carte mise à jour au 1er avril 2025.



Valérie LOPES
v.lopes@caue76.org



Laurie DELACOUR
l.delacour@caue76.org



Sandrine LE DOARÉ
s.ledoare@caue76.org

LES PAYSAGISTES ET URBANISTES CONSEILLERS

Ils interviennent de manière transversale sur l'ensemble du département.



Clément DELAITRE, paysagiste-urbaniste
c.delaitre@caue76.org

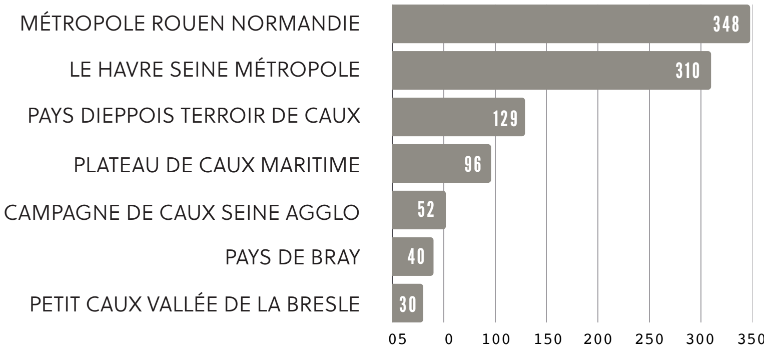


Jean-Christophe GOULIER, paysagiste
jc.goulier@caue76.org



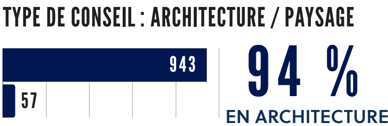
Virginie MAURY-DELEU, paysagiste
v.maury-deleu@caue76.org

LES CONSEILS EN CHIFFRES



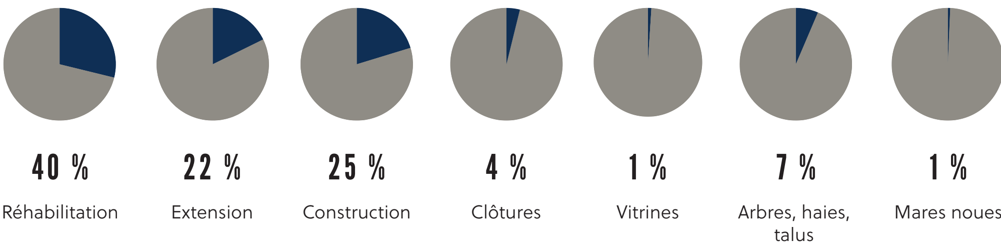
En 2024, 1005 conseils ont été donnés aux habitants dans les 26 lieux de permanence du département. Le CAUE est particulièrement sollicité dans les communes de la Métropole Rouen Normandie (35 %) et de la communauté urbaine du Havre (31 %).

TYPE DE CONSEIL : ARCHITECTURE / PAYSAGE



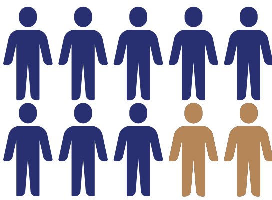
94 % EN ARCHITECTURE

LES CONSEILS HABITANTS SELON LA NATURE DU PROJET

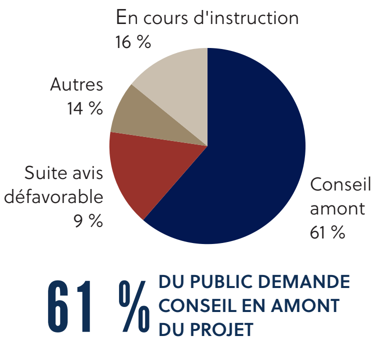


40 %	22 %	25 %	4 %	1 %	7 %	1 %
Réhabilitation	Extension	Construction	Clôtures	Vitrines	Arbres, haies, talus	Mares noues

84 % DE CONSEILS POUR DES PROJETS INDIVIDUELS

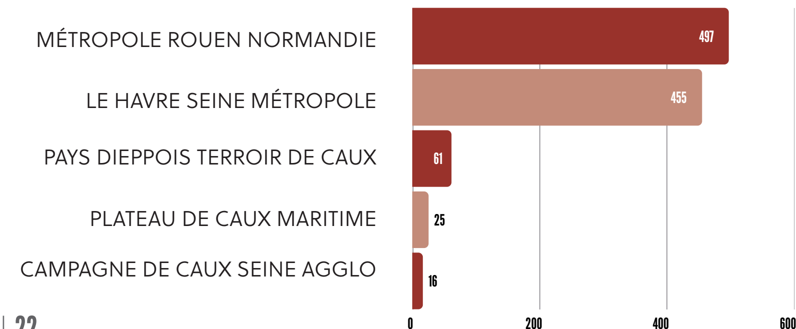


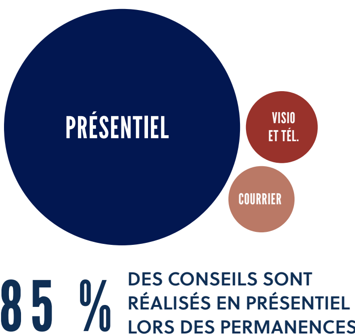
Les habitants qui consultent le CAUE 76 le font le plus souvent en rendez-vous présentiel et à titre individuel. Les professionnels, architectes, bailleurs, ou maîtres d'œuvre font également appel aux conseillers. La majorité des habitants sollicitent le CAUE 76 en amont de leur projet (61 %), ou pour des projets en cours d'instruction (16 %). Les conseillers interviennent le plus souvent sur des questions de réhabilitation (40%), et de construction (25%).



61 % DU PUBLIC DEMANDE CONSEIL EN AMONT DU PROJET

LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS SUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME





85 % DES CONSEILS SONT RÉALISÉS EN PRÉSENTIEL LORS DES PERMANENCES

LES TEMPS FORTS 2024

UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE

2717, c'est le nombre de personnes que le CAUE aura accueilli, sensibilisé, informé, et formé durant l'année 2024 sur l'ensemble de 21 manifestations organisées par le CAUE.

GRAND PUBLIC

VISITES

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2024

> Visites guidées d'un clos-masure à Bretteville du Grand Caux, 22 septembre

> Visite des locaux du CAUE, 21 septembre

FÊTE DE LA NATURE

> La petite ferme du CAUE avec la commune de Petit-Quevilly et OKOTOP, mini-conférences, Petit-Quevilly, animations, 21 septembre

JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE 2024

> 7 visites Rouen, Fontaine-la-Mallet, Neufchâtel-en-Bray, Foucarmont, Yvetot, Dieppe, Saint-Saëns, 17 et 18 octobre

PUBLICATIONS

ÉDIFICES CULTUELS, GUIDE D'ENTRETIEN

> Réédition intégrant les questions d'usage

PAYSAGE, LES FICHES PRATIQUES

> 12 fiches

GUIDE POUR LA DENSIFICATION EN MILIEU RURAL

> 6 fiches

AGIR SUR SA ZONE D'ACTIVITÉS

> 8 fiches action et une plaquette d'information

ÉLUS PROFESSIONNELS

LES RENDEZ-VOUS DU CAUE

> La renaturation des cours d'école, 27 mars

> La réhabilitation des Zones d'Activités, 18 avril

> Le ZAN, un nouveau souffle pour les friches, 5 juin

> Créer du logement à l'heure du ZAN, 18 juin

> L'arbre dans la ville, 26 novembre

FORMATIONS

> Reconstruction : une architecture à révéler, 16 avril

> Enrichir sa culture architecturale, 5 et 19 novembre

SCOLAIRES

GRAINES D'ARCHITECTES

> Visites scolaires, 21 et 22 mars

> Journée de restitution, Saint-Valéry-en-Caux, 23 mai

> Formation des enseignants et visite, Dieppe, 16 octobre

JOURNÉE DES ENFANTS DU PATRIMOINE

> 103 visites, dans tout le département, 20 septembre

JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

> Formation des enseignants, Rouen, 1er octobre

> 3 visites scolaires, 18 octobre

VIE DU CAUE

> Assemblée générale du CAUE au Havre, 21 mai

> Journée d'équipe et visites d'études à Paris, 24 juin

> Visite d'études Paris Logement modulaire, 17 juillet

> Journée inter équipes CAUE 76 et 27 à Petit Quevilly, 30 septembre



LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

54 COMMUNES • 1 INTERCOMMUNALITÉ • 269 354 HABITANTS

BEAUREPAIRE

> Conseils sur les mesures d'entretien de l'église.
> Suivi du devenir du site Marcel Paul.

ÉPOUVILLE

> Étude sur la réorganisation du groupe scolaire.
> Accompagnement sur le devenir du site Evers (cadre STOC).

ÉTRETAT

> Élaboration d'une charte sur les devantures commerciales (partenariat avec Petites Villes de Demain).

FONTAINE-LA-MALLET

> Animation d'une visite grand public « La Reconstruction à la campagne » dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture.
> Animation de deux visites scolaires « La Reconstruction à la campagne » dans le cadre des Enfants du Patrimoine (en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire).

FONTENAY

> Étude sur la valorisation des cheminements piétons.
> Conseil sur le devenir de deux parcelles.
> Accompagnement lors du jury de concours pour la réhabilitation et extension du gymnase.

GOMMERVILLE

> Suivi de la démarche sur la réorganisation du groupe scolaire.

GONFREVILLE-L'ORCHER

> Conseils architecturaux aux habitants.
> Conseils sur l'élaboration d'une charte paysagère communale.

LA POTERIE-CAP-D'ANTIFER

> Suivi de la démarche sur le site dit La Brocante (STOC).

LE HAVRE

> Membre de la commission locale Site Patrimonial Remarquable.

MONTIVILLIERS

> Accompagnement lors du jury de concours pour la reconstruction d'une école maternelle.
> Membre de la commission pour les ravalements de façades.

OCTEVILLE-SUR-MER

> Conseil sur le projet DPMEC Chemin de la Prairie.

ROLLEVILLE

> Accompagnement sur le devenir du site de l'Abbé Maze (STOC).

SAINT-AUBIN-ROUTOT

> Accompagnement sur la densification du centre-bourg.
> Étude pour l'aménagement paysager du Chemin du Bois.

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

> Mise à disposition de photos paysage et architecture.
> Étude sur la préservation et valorisation de la grotte Conty.
> Étude sur le paysage des hameaux.

SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE

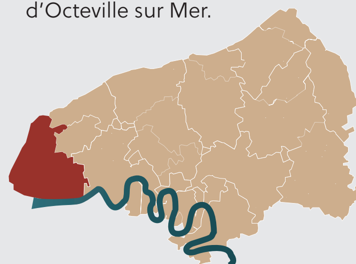
> Conseils sur la renaturation de la cour d'école.

VILLAINVILLE

> Accompagnement sur le devenir de la friche de la discothèque (STOC).

CU LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

> Conseils architecturaux aux habitants et accompagnement ADS (3 permanences : Criquetot-l'Esneval, Saint-Romain-de-Colbosc et Montivilliers).
> Accompagnement aux communes dans le cadre du groupe STOC (Soutien Technique et Opérationnel aux Communes de la communauté urbaine).
> Formation de 10 agents de la collectivité sur la thématique « Enrichir sa culture architecturale ».
> Accompagnement lors de groupes de travail sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du PLUi.
> Co-animation des ateliers sur l'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) "Cadre de vie".
> Accompagnement dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain.
> Membre titulaire de la Commission Locale de l'Amélioration de l'Habitat (CLAH).
> Participation au comité technique partenarial Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) territoire promoteur de santé.
> Participation au comité de programmation LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale).
> Conseils sur le Parc Éco-Normandie.
> Co-animation d'ateliers de concertation sur la charte forestière.
> Conseils techniques pour l'intégration paysagère d'un ouvrage hydraulique sur « Les Fonds de Bénouville ».
> Participation au Conseil scientifique pour la réalisation du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP).
> Conseils sur la végétalisation des abords de la future Station d'Épuration des Eaux Usées (STEP) d'Octeville sur Mer.



310 RENDEZ-VOUS AVEC DES HABITANTS
455 CONSEILS SUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME
39 CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

VOTRE CONSEILLÈRE
Lucille THÉRON
l.theron@caue76.org



PLATEAU CAUX MARITIME

164 COMMUNES • 5 INTERCOMMUNALITÉS • 141 246 HABITANTS

ALLOUVILLE-BELLEFOSSE
> Conseil sur la végétalisation de la cour d'école et la requalification paysagère du cimetière.

BAONS-LE-COMTE
> Accompagnement sur le devenir des bâtiments publics.

BEUZEVILLE-LA-GUÉRARD
> Conseils sur le devenir de la salle polyvalente et la requalification de la place de la mairie.

CANY-BARVILLE
> Participation à la commission urbanisme.
> Organisation d'une visite en vue de l'installation de panneaux solaires photovoltaïques.

COLLEVILLE
> Accompagnement à la concertation autour du projet de valorisation paysagère du site des étangs.

FONTAINE-LE-DUN
> Accompagnement des élus dans le cadre du dispositif "petites centralités".

GONZEVILLE
> Étude sur la mairie-école, le local technique communal et leurs abords.

HAUTOT-SAINT-SULPICE
> Conseils sur les travaux et mesures d'entretien de l'église.

LE HANOUARD
> Accompagnement sur le devenir des bâtiments de l'ancienne mairie-école et de l'ancien presbytère et leurs abords.

MESNIL-DURDENT
> Étude sur la requalification des abords d'une mare communale.

MESNIL-PANNEVILLE
> Conseil sur le projet d'installation de panneaux solaires sur les toitures des bâtiments communaux.

MOTTEVILLE
> Étude sur la plantation des abords de l'étang.

SAGE DES 6 VALLÉES
> Animation de la conférence « Créer du logement autrement en zone rurale ».

SAINT-LÉONARD
> Conseils sur le choix de plantations en lien avec l'atelier municipal.

SAINT-VALERY-EN-CAUX
> Animation d'une visite dans le cadre du dispositif pédagogique « Graines d'Architectes » sur le thème de l'architecture de la Reconstruction.
> Conseil sur le ravalement d'une école.

SORQUAINVILLE
> Conseils en vue de la stabilisation du talus du cimetière.

THEUVILLE-AUX-MAILLOTS
> Conseils sur la restructuration de la place du Marronnier.

VALLIQUERVILLE
> Conseils sur la rénovation de façade d'un bâtiment communal.

VITTEFLEUR
> Conseils sur la restructuration des abords de l'ancienne caserne de pompiers et du presbytère.
> Conseils sur la réorganisation du cœur de bourg autour de bâtiments publics.

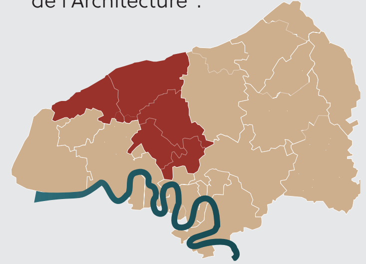
YVETOT
> Conseils sur la renaturation de la cour d'école Cahan-Lhermitte.
> Conseils dans le cadre de la candidature au label Reconstruction (Région).

CC CÔTE D'ALBÂTRE
> Conseils architecturaux aux habitants et assistance ADS.
> Animation d'une visite commentée d'un clos-masure à Ouainville.

CC FÉCAMP CAUX LITTORAL
> Conseils architecturaux aux habitants et assistance ADS.

CC PLATEAU DE CAUX DOUDEVILLE–YERVILLE
> Conseils architecturaux aux habitants et assistance ADS.
> Animation de visites d'un clos-masure dans le cadre de l'opération « Clos-masure… ouvre-toi ! ».

CC YVETOT NORMANDIE
> Conseils architecturaux aux habitants et assistance ADS.
> Accompagnement du service Développement Économique sur la Zone d'Activités Croix-Mare.
> Animation d'une visite grand public sur la Reconstruction dans le cadre des "Journées Nationales de l'Architecture".



129 RENDEZ-VOUS AVEC DES HABITANTS
25 CONSEILS SUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME
28 CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

VOTRE CONSEILLER
Éric PIARD
e.piard@caue76.org



MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

71 COMMUNES • 1 INTERCOMMUNALITÉ • 504 301 HABITANTS

BOIS-GUILLAUME
> Conseils architecturaux aux habitants et assistance ADS.
> Suivi des études d'aménagement d'urbanisme et projets communaux.

BOUILLE (LA)
> Étude sur la rénovation du Grenier à sel.

ELBEUF-SUR-SEINE
> Conseils architecturaux aux habitants.
> Création et édition d'un cahier de recommandations architecturales et paysagères.

FONTAINE-SOUS-PRÉAUX
> Conseils sur la requalification d'un accotement de trottoirs.

FRENEUSE
> Étude sur l'extension de l'école élémentaire.

GRAND-QUEVILLY
> Conseils architecturaux aux habitants et assistance ADS.

HÉNOUVILLE
> Étude sur la réhabilitation et l'extension de la salle polyvalente.

ISNEAUVILLE
> Conseils architecturaux aux habitants et assistance ADS.
> Suivi des études d'aménagement d'urbanisme et projets communaux.

JUMIÈGES
> Conseils autour de la réhabilitation paysagère d'une gravière (en partenariat avec le PNR BSN).
> Conseils sur la requalification d'un ouvrage industriel d'exploitation des carrières en belvédère paysager.

MALAUNAY
> Conseils architecturaux aux habitants et assistance ADS.
> Suivi des études d'aménagement d'urbanisme et projets communaux.
> Conseils au Comité Technique sur la renaturation d'un site en parc urbain.

MONT-SAINT-AIGNAN
> Animation de deux visites "A la découverte du quartier du plateau" pour les scolaires, dans le cadre des "Enfants du Patrimoine".

NEUVILLE-CHANT-D'OISEL (LA)
> Conseils sur la rénovation de l'église Notre-Dame.

OISSEL
> Conseils architecturaux aux habitants et assistance ADS.
> Suivi des études d'aménagement d'urbanisme et projets communaux.

ROUMARE
> Conseils sur l'accompagnement paysager des espaces publics et du cimetière.

SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
> Conseils architecturaux aux habitants et assistance ADS.
> Étude sur la rénovation thermique d'un ensemble bâti homogène de la Reconstruction.

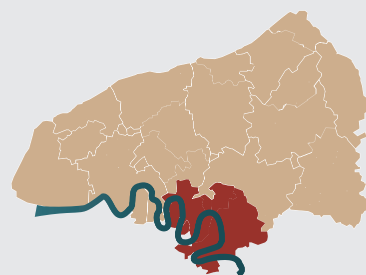
SAINT-MARTIN-DU-VIVIER
> Étude prospective sur l'aménagement paysager et urbain d'un terrain.

SAINT-PIERRE DE VARENGEVILLE
> Étude sur l'urbanisation de deux terrains communaux.

SOTTEVILLE-SOUS-LE-VAL
> Étude sur la réhabilitation et l'extension de la salle polyvalente.

VAL-DE-LA-HAYE
> Étude sur l'urbanisation face au risque inondations.

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE
> Conseils architecturaux aux habitants et assistance ADS.
> Conseils architecturaux dans le cadre d'Énergies Métropole.
> Conseils aux forums Rénov'Habitat d'Énergies Métropole.
> Conseils à l'assemblée des partenaires d'Énergies Métropole.
> Conseils au comité technique sur la trame verte, bleue et noire du territoire.
> Participations aux Commissions Locales d'Amélioration de l'Habitat.
> Suivi de l'étude CEREMA sur la caractérisation architecturale et thermique de l'habitat métropolitain.
> Co-animation des ateliers de travail territorialisés sur les formes urbaines avec les communes.
> Participations aux ateliers PLUi sur diverses communes du territoire.
> Conseils au comité de pilotage Reconstruction.
> Conseils à la réalisation de l'exposition "Reconstruire..." avec le service Patrimoines.
> Conseils et animation pour la mise en place d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Habitat Participatif.
> Co-animation de la formation « Paysage » dans le cadre de l'OPP (avec le PNR BSN).
> Conseils sur la valorisation des panoramas des paysages de la Seine (partenariat).



348 RENDEZ-VOUS AVEC DES HABITANTS
497 CONSEILS SUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME
33 CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

VOTRE CONSEILLER
Gilles PESQUET
g.pesquet@caue76.org



CAMPAGNE DE CAUX – SEINE AGGLO

72 COMMUNES • 2 INTERCOMMUNALITÉS • 94 654 HABITANTS

AUBERVILLE-LA-RENAULT

> Conseils sur la qualité architecturale d'édifices situés en zone agricole.

BRÉAUTÉ

> Conseils pour la replantation d'un talus cauchois en lien avec un lotissement communal.

BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX

> Conseils pour la valorisation paysagère d'un terrain communal.

> Réalisation d'une fiche de recommandations architecturales pour un projet de ravalement.

> Conseils sur la reconversion du site du garage automobile.

ÉCRAINVILLE

> Conseils sur le devenir de l'ancienne grange du presbytère.

GRUCHET-LE-VALASSE

> Conseils sur l'avenir d'une friche industrielle.

LILLEBONNE

> Conseils sur le projet de la future concession d'aménagement multisites.

MANNEVILLE LA GOUPIL

> Accompagnement sur le projet de restructuration du centre village.

NOINTOT

> Conseils sur l'entretien de l'église Saint-Sauveur.

> Conseils sur la réhabilitation d'une maison communale.

RIVES-EN-SEINE

> Conseils sur le devenir de l'ancienne médiathèque.

SAINT-EUSTACHE-LA-FORÊT

> Conseils pour la requalification d'une aire de loisirs.

> Conseils architecturaux et paysagers sur le devenir d'une parcelle communale.

SIVOS DE GRANDCAMP

> Étude sur les sites potentiels pour l'accueil de groupes scolaires.

TERRE-DE-CAUX

> Étude sur l'aménagement du cœur de bourg de Sainte-Marguerite-sur-Fauville.

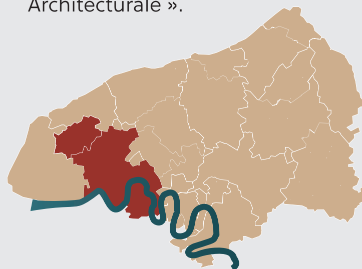
VATTETOT-SOUS-BEAUMONT

> Conseils sur l'aménagement du centre village.

CA CAUX SEINE AGGLOMERATION

> Conseils architecturaux aux habitants et accompagnement ADS.

> Formation sur la thématique « Enrichir sa culture Architecturale ».



52 RENDEZ-VOUS AVEC DES HABITANTS
16 CONSEILS SUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME
18 CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

VOTRE CONSEILLER
Emmanuel CÔME
caue@caue76.org





Rives-en-Seine.

PETIT-CAUX VALLÉE DE LA BRESLE

86 COMMUNES • 3 INTERCOMMUNALITÉS • 82 459 HABITANTS

CONTEVILLE
> Étude sur l'aménagement des espaces extérieurs communaux.

CRIEL-SUR-MER
> Conseils sur les bâtiments à protéger dans le cadre du PLUi.

CUVERVILLE-SUR-YÈRES
> Conseils sur l'aménagement pour l'accessibilité de la salle polyvalente.

ENVERMEU
> Conseils sur la requalification d'un ensemble de trois immeubles.
> Animation de visite pour les scolaires sur l'architecture de la Reconstruction, dans le cadre du dispositif Graines d'Architectes.

EU
> Conseils au comité de pilotage Opérations de Revitalisation de Territoire (ORT).

FLOCQUES
> Conseils pour la réhabilitation et reconversion d'une longère.

FOUCARMONT
> Conseils aux comités de pilotage dans le cadre du programme "Petites Centralités".
> Animation de visites pour les scolaires « Une drôle d'église ! » dans le cadre des "Enfants du Patrimoine".
> Animation d'une visite grand public « Une drôle d'église ! » dans le cadre des "Journées Nationales de l'Architecture".

MONCHY-SUR-EU
> Étude sur la requalification d'un ensemble bâti (friche).

NULLEMONT
> Conseils sur la réhabilitation d'une ancienne ferme.

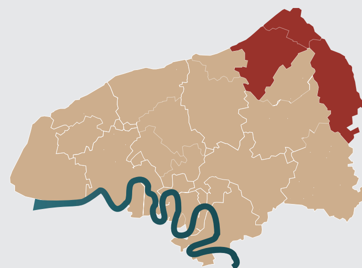
TRÉPORT (LE)
> Animation de visites pour les scolaires « De l'esplanade Louis Aragon au quartier des Cordiers » dans le cadre des "Enfants du Patrimoine".
> Animation de visite pour les scolaires sur l'architecture de la Reconstruction, dans le cadre du dispositif "Graines d'Architectes".

VILLY-SUR-YÈRES
> Conseils pour la restructuration d'équipements communaux.

CC DES VILLES SOEURS
> Conseils dans le cadre du repérage du patrimoine à protéger au PLUi.

CC FALAISES DU TALOU
> Conseils architecturaux aux habitants.
> Animation d'une visite de la Ferme d'Hybouville à Envermeu dans le cadre du Week-end du Développement Durable.

CC INTER-RÉGIONALE AUMALE–BLANGY-SUR-BRESLE
> Conseils architecturaux aux habitants.



30 RENDEZ-VOUS AVEC DES HABITANTS
17 CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

VOTRE CONSEILLÈRE
Laurie DELACOUR
l.delacour@caue76.org





L'église Saint-Martin de Foucarmont conçue par l'architecte Otello ZAVARONI.

PAYS DE BRAY

115 COMMUNES • 3 INTERCOMMUNALITÉS • 50 010 HABITANTS



Les Enfants du Patrimoine à Neufchâtel-en-Bray.

BULLY

> Conseils sur le projet d'extension de l'école et sur le potentiel des différents bâtiments communaux.

FORGES-LES-EAUX

> Conseils dans le cadre du recrutement d'une maîtrise d'œuvre pour la création d'une médiathèque.

GOURNAY-EN-BRAY

> Conseils et accompagnement sur le projet de labellisation de la ville « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie ».

GRANDES VENTES (LES)

> Conseils pour la plantation d'arbres sur un espace public en entrée de bourg.

MATHONVILLE

> Conseils sur la rénovation globale de la mairie et de l'école.

MESNIÈRES-EN-BRAY

> Conseils sur la rénovation d'une maison rue du Sac.

> Conseils sur la remise en peinture du Café de Pays.

> Conseils architecturaux et paysagers sur la construction de maisons par Habitat 76 et la restauration d'une haie champêtre.

NEUFCHÂTEL-EN-BRAY

> Accompagnement sur le projet de labellisation de la ville « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie ».

> Création d'un parcours de visite tout public et d'un livret d'activités pour les scolaires.

> Animation de visites « Neufchâtel-en-Bray : entre modernité et héritage du passé » dans le cadre des "Enfants du Patrimoine".

> Animation d'une visite grand public « Neufchâtel-en-Bray : une reconstruction audacieuse » dans le cadre des "Journées Nationales de l'Architecture".

SAINT-SAËNS

> Animation d'une visite grand public « Saint-Saëns au fil de l'eau » dans le cadre des "Journées Nationales de l'Architecture".

SAINT-SAIRE

> Conseils sur la mise en accessibilité de l'école.

> Animation d'une visite scolaire dans le cadre des "Journées Nationales de l'Architecture".

SAINTE-GENEVIÈVE-EN-BRAY

> Conseils sur l'entretien de l'église.

SIVOM DE LA HAUTE-ANDELLE

> Accompagnant au recrutement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour l'extension de l'école et la construction d'un restaurant scolaire.

SIVOS DE BÉZANCOURT

> Conseils sur le projet de construction d'un groupe scolaire.

SIVOS DES SOURCES DE L'EAULNE

> Conseils sur le projet de construction d'un groupe scolaire.

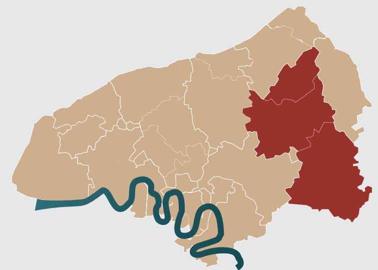
> Animation d'une visite scolaire dans le cadre des « Enfants du patrimoine ».

CC DU PAYS DE BRAY EAWY

> Conseils architecturaux aux habitants.

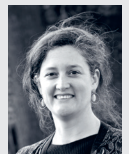
CC DES 4 RIVIÈRES

> Conseils architecturaux aux habitants.



40 RENDEZ-VOUS AVEC DES HABITANTS
20 CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

VOTRE CONSEILLÈRE
Sandrine LE DOARÉ
s.ledoare@caue76.org



PAYS DIEPPOIS – TERROIR DE CAUX

159 COMMUNES • 3 INTERCOMMUNALITÉS • 142 305 HABITANTS

AMBRUMESNIL
> Étude sur la traversée de bourg.

AVREMESNIL
> Étude sur le devenir d'une friche d'activités (ancienne ferme).

ANCEAUMEVILLE
> Suivi des projets communaux autour de l'école.

CLÈRES
> Conseils architecturaux aux habitants.
> Accompagnement sur la création de logements en centre village.

DÉNESTANVILLE
> Conseils pour la mise en place d'une séquence de sente piétonne.

DIEPPE
> Conseils architecturaux aux habitants et assistance ADS.
> Accompagnement pour l'organisation des assises du logement.
> Suivi des études d'aménagement d'urbanisme et projets communaux : ZAC Sud (arrière-port)
> Formation des instructeurs et animateurs sur la rénovation énergétique.
> Animation d'une formation sur l'architecture de la Reconstruction dans le cadre du dispositif "Graines d'Architectes".

ÉTAIMPUIS
> Note de cadrage sur l'évolution du presbytère.

FRESNAY-LE-LONG
> Note de cadrage sur l'évolution de la mairie et de la salle associative.

FRESQUIENNES
> Conseils sur les aménagements paysagers dans la cour d'école primaire des Marronniers.

GREUVILLE
> Conseil sur la végétalisation du cimetière.

HEUGLEVILLE-SUR-SCIE
> Étude sur l'amélioration thermique de la mairie et la création d'un local technique.

LUNERAY
> Étude sur un projet d'aménagement de logements.

MARTAINVILLE-ÉPREVILLE
> Étude sur l'aménagement de deux espaces de parc/jeux.

MARTIGNY
> Visite technique sur un chantier d'isolation par soufflage de paille hachée.
> Conseils sur la rénovation d'un local technique.

MONTVILLE
> Participation à une table ronde « Agir ensemble pour faire vivre nos églises ».

PISSY-PÔVILLE
> Conseils sur une acquisition de maison en vue d'y créer un cabinet médical.

RY
> Conseils à la commission technique autour du réaménagement de la Grand'Rue.

SAINT-AUBIN-SUR-SCIE
> Conseils sur la requalification paysagère du cimetière.

SAINT-PIERRE-LE-VIGER
> Conseils sur l'entretien de l'église Saint-Joseph.

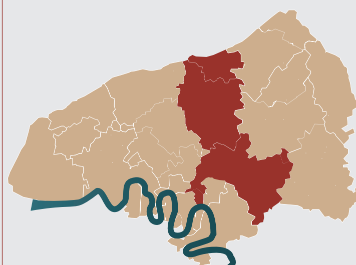
PETR DIEPPE PAYS NORMAND
> Conception et animation du « SCOT Tour » avec l'AURH.

CC DIEPPE MARITIME
> Participation aux travaux de l'Alliance Nature et Biodiversité.

CC INTER CAUX VEXIN
> Conseils architecturaux aux habitants.
> Conseils à la réunion des Personnes Publiques Associées dans le cadre du PLUi.

CC TERROIR DE CAUX
> Conseils architecturaux aux habitants et assistance ADS.
> Conseils aux ateliers sur le règlement du PLUi.
> Accompagnement sur les Opérations d'Aménagement Programmées (OAP) du PLUi.

SIVOS DES 3 VALLÉES
> Études sur les écoles et le projet de groupement scolaire.



96 RENDEZ-VOUS AVEC DES HABITANTS
58 CONSEILS SUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME
28 CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

VOTRE CONSEILLÈRE
Valérie LOPES
v.lopes@caue76.org



ACTIONS PARTENARIALES

VISITES, CONFÉRENCES, EXPOSITIONS, FORMATION

EXPOSITIONS

RECONSTRUIRE... LA VILLE

> Coréalisation du volet *Reconstruire... c'est aussi rénover!* et de l'application ludique sur la rénovation, Fabrique des Savoirs à Elbeuf, Métropole Rouen Normandie.

MARES DE NORMANDIE – ITINÉRANCE DE L'EXPOSITION

> Association Brayonne Dynamique.
> Association de défense du patrimoine de Varengeville-sur-Mer et conférence sur ce thème.
> Syndicat Bassin Versants du Dun et de la Veules.

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES DE LA VALLÉE DE LA SEINE NORMANDE

> MuséoSeine, Rives-en-Seine
> Maison de l'Architecture MAN le Forum, Rouen.

ET SI ? CONSTRUIRE ET RÉNOVER AUTREMENT ITINÉRANCE

> Avec le Forum – Maison de l'architecture de Normandie, l'ARPE Normandie, l'ENSA Normandie et UniLaSalle Rouen.
> CFA Dieppe Martin-Église 27 février - 26 mars 2024.
> Saint-André de l'Eure 26 septembre - 22 octobre 2024.
> Maison Pour Tous Sotteville-lès-Rouen 5-28 novembre 2024.
> Lycée le Corbusier Saint-Étienne-du-Rouvray 29 novembre - 9 décembre 2024.

VISITES

BALADE MÉTROPOLITAINE DE MAROMME À ROUEN

> Festival ZIG-ZAG, Maison de l'Architecture MAN le Forum.

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES DE LA VALLÉE DE LA SEINE NORMANDE

> Balade paysagère à Freneuse, Festival Zig-Zag, Maison de l'Architecture MAN le Forum.
> Lectures du paysage : Barneville sur Seine, Rives-en Seine, Bardouville.

CLOS MASURE... OUVRE-TOI !

> Gonzeville, Communauté de Communes Plateau de Caux Doudeville Yerville.
> Lindebeuf, Communauté de Communes Plateau de Caux Doudeville Yerville.

TOUR BUS SCOT

> PETR Dieppe Pays Normand.

CONFÉRENCES, TABLES RONDES

LES CLOS-MASURES : UNE PARTICULARITÉ CAUCHOISE

> TAPOVAN dans le cadre du *Festival Jardin Planétaire et Rencontres Littéraires et Artistiques* à Sassetot-le-Mauconduit.

COMMENT REPLANTER LES TALUS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

> Association Clos-Masure, Racines et avenir de Caux, à Cany-Barville.

ASSISES DU PATRIMOINE

> Avec la Région Normandie, Rouen.

RENCONTRES DE L'AMÉNAGEMENT

> Avec la DDTM 76, à Goderville et à Neuchâtel-en-Bray.

SALONS

FORUMS RÉNOV HABITAT

> Caudebec-les-Elbeuf, Métropole Rouen Normandie.
> Habitat Elbeuf, Métropole Rouen Normandie.

PUBLIC SCOLAIRE

LES ENFANTS DU PATRIMOINE

> Animation du dispositif en Seine-Maritime avec la Fédération Nationale des CAUE.

JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

> 5 visites sur le thème de la Reconstruction : Petit-Quevilly, Dieppe, Neufchâtel-en-Bray, en partenariat avec le ministère de la Culture et l'Éducation nationale.

GRAINES D'ARCHITECTES

> Visites et intervention en classe sur le thème des villas balnéaires, avec le ministère de la Culture, l'Éducation nationale, et l'École Nationale Supérieure d'Architecture Normandie.

LECTURE DE PAYSAGE

> Animation pour des étudiants en BTS aménagement paysager (CFA du Haut-Rhin), Freneuse.

LES CLOS-MASURES

> Visioconférence pour des étudiants de l'ENSAIA avec le PnrBSN.

FORMATIONS

CLOS-MASURES

> Pour la Communauté de Communes Côte d'Albâtre.

CIP PATRIMOINE

> Pour le CREFAB, Le Havre.

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES DE LA VALLÉE DE LA SEINE NORMANDE

> Pour Métropole Rouen Normandie.

JURYS DE CONCOURS, COMMISSIONS, CONSEILS D'ADMINISTRATION

COMMISSIONS, CONSEILS D'ADMINISTRATION

CU LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE
> Commissions Locales d'Amélioration de l'Habitat (CLAH).

DÉPARTEMENT 76
> Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (CLAH), définissant les axes d'intervention de l'ANAH et du Département en faveur du parc privé.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER 76 (DDTM76)
> Commission de Conciliation en matière d'Urbanisme.
> Commission d'Aménagement Durable.
> Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers.

FONDATION DU PATRIMOINE
> Comité d'attribution du label.

LE HAVRE
> Commission Site Patrimonial Remarquable.

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE
> Commissions Locales d'Amélioration de l'Habitat (CLAH).

PARC NATUREL RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE
> Participation au Conseil Scientifique.

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME
> Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC).
> Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).
> Commission Départementale des Sites, Perspectives et Paysages (CDNPS).
> Sous-Commission Départementale pour la Sécurité Publique (SCDSP).
> Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (CCDSA).
> Comité local de cohésion territoriale (CLCT).

SEINE MARITIME ATTRACTIVITÉ
> Participation au Conseil d'Administration.

UNION RÉGIONALE DES CAUE NORMANDS
> Conseil d'administration et assemblée générale annuelle.

JURYS DE CONCOURS

3 F RÉSIDENCES
> Résidence modulaire transformable et déplaçable, Penly.

3 F NORMANVIE
> Réhabilitation de 620 logements, Rouen.
> Réhabilitation construction logements Marin le Pigny, Rouen.
> Résidentialisation de 361 logements, Dieppe.
> Réhabilitation thermique de 84 logements, Fécamp.
> Réhabilitation de 65 logements, Port-Jérôme-sur-Seine.
> Réhabilitation thermique de 97 logements, Gruchet-le-Valasse.

CAUE 14
> Palmarès 2024 de l'Architecture et de l'Aménagement du Calvados.

CLÉON
> Espaces publics de l'éco-bourg.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FALAISES DU TALOU
> Construction d'un équipement aquatique communautaire.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE
> Construction du futur siège de la Communauté de communes.
> Réhabilitation extension du conservatoire de musique.

DÉPARTEMENT 76
> Reconstruction du collège Jean Zay à Sotteville-lès-Rouen.
> Restructuration du collège Les Acacias au Havre.
> Reconstruction du collège Charcot au Trait.
> Reconstruction du collège Saint-Exupéry à Forges-les-Eaux.

DÉVILLE-LÈS-ROUEN
> Construction d'un centre culturel.



Varengeville-sur-Mer.

FIBOIS NORMANDIE
> 14e édition du Prix national de la construction bois pour l'Union Régionale des CAUE normands.

FONTAINE-LE-BOURG
> Construction d'une salle de sport.

FONTENAY
> Réhabilitation et extension du gymnase.

FORGES-LES-EAUX
> Construction d'un équipement aquatique.

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE
> Construction du Centre des Congrès.
> Aménagement d'un skate-park
> Centre d'assainissement des déchets.

MONTIVILLIERS
> Reconstruction d'une école maternelle.

PORTS DE NORMANDIE
> Extension de la gare maritime de Dieppe.

ROUEN
> Construction de la piscine des Hauts-de-Rouen.
> Construction d'un groupe scolaire rue Dunant sur les Hauts-de-Rouen.
> Restructuration et l'extension du groupe scolaire Marot.

ROUEN HABITAT
> Marché global de performance de 175 logements locatifs quartier Pépinières.

ROUEN NORMANDIE AMÉNAGEMENT
> Construction d'un gymnase Campus santé.

SÉMINAIRES ET GROUPES DE TRAVAIL PROFESSIONNELS

AGENCE NORMANDE DE LA BIODIVERSITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ANBDD)
> Urbanisme favorable à la santé : rencontre cellule d'expertise.
> Assemblée Générale.
> "Essences forestières" : participation au groupe de travail.

AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION DU HAVRE (AURH)
> Groupe STOC : accompagnement des communes de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.
> Assemblée Générale.
> "Atlas des paysages de l'estuaire de la Seine" : réunion de travail.

ASSOCIATION RÉGIONALE DE PROMOTION DE L'ÉCOCONSTRUCTION EN NORMANDIE (ARPE)
> "La construction chanvre dans la commande publique": accueil de la table ronde au CAUE.

ASTREDHOR SEINE MANCHE
> Table-ronde sur le paysage et les tendances actuelles : intervention.

CLUB PRISME
> Colloque du club des villes reconstruites à Brest.

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE NORMANDIE
> Programme Régional d'Actions en faveur des Mares de Normandie (PRAM) : participation aux réunions.
> Observatoire Photographique des Paysages de la vallée de la Seine normande : co-construction et valorisation.

DÉPARTEMENT 76
> Travail sur la mise en œuvre des dispositifs d'aides aux petits aménagements extérieurs des communes de moins de 5000 habitants et aux grands aménagements ("Petites villes de demain", "Petites centralités").
> Avis sur dossiers de subventions des clos-masures.
> Avis sur les aides aux petits et grands aménagements.
> Association au programme d'études "Petites Centralités": consultation sur le choix des communes lauréates, participation aux études et aux restitutions des différentes phases.
> Association à l'élaboration du guide des préconisations départementales pour l'élaboration d'un PLUi, dans le cadre de la procédure d'association du Département aux documents d'urbanisme en tant que personne publique associée.
> Accompagnement commun sur la mission d'appui et de conseil aux communes (par sollicitations respectives de CAP76 ou du CAUE).
> Travail collaboratif sur des outils communs.
> Participation aux comités de pilotage et comités techniques de CAP76.
> Collaboration sur l'appui aux communes dans le cadre de projets de restauration de patrimoine culturel.
> Participation aux Comités du service de conseil et d'appui aux communes et EPCI.
> Comité de pilotage CATEnR.
> "Essences bocagères" : groupe de travail.
> "Eaux pluviales urbaines" : rencontre animateurs.
> Comité de pilotage assainissement.
> PLUi thématique eau et habitat : réunion technique d'échange sur la rénovation des groupes scolaires.
> Rencontre départementale avec les acteurs à la rénovation.

DIOCÈSES DE ROUEN ET DU HAVRE
> Journée "Agir ensemble pour faire vivre nos églises" : présentation du guide "Édifices cultuels : guide d'entretien".

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER (DDTM 76)
> Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) : réunions mensuelles.
> Rencontres de l'aménagement, co-organisation de deux événements : avec Dieppe à Neufchâtel-en-Bray "Stratégie foncière" et avec Le Havre à Goderville "Construire pour qui ?".


Le Havre.

> Commission de conciliation pour la répartition de la Dotation Générale de Décentralisation.
> Aménagement durable en milieu rural : visite et échanges avec des élus et techniciens à Bretteville-du-Grand-Caux.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT NORMANDIE (DREAL)

Comité Régional de la Biodiversité
Journées régionales du paysage.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NORMANDIE (ENSAN)

> Accueil d'étudiants en master dans le cadre d'un travail réalisé sur le quartier des Chartreux.
> Colloque « L'architecture comme ressource » : intervention.
> "L'exercice du métier d'architecte", intervention auprès des étudiants de Licence.
> Animation du dispositif pédagogique "Journées Nationales de l'Architecture" et "Graines d'architectes".

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU PAYSAGE

> Journée sur les végétaux locaux.

FÉDÉRATION NATIONALE DES CAUE

> Les Enfants du Patrimoine.
> Mise à disposition de notes de cadrage et de photographies dans le cadre des réflexions nationales.
> Groupe de travail Vie des lieux de diffusion culturelle.
> Rencontre avec l'URCAUE La Grand-Mare.

HAROPA ROUEN

> Concertation autour de projets paysagers et sur les outils à mettre en œuvre sur le foncier disponible.

INSTITUT POLYTECHNIQUE UNILASALLE – ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE DU SOL (AFES)

> Journée mondiale des sols.

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE NORMANDIE – LE FORUM

> Observatoire Photographique des Paysages de la Seine normande.

MINISTÈRE DE LA CULTURE

> Co-animation du dispositif "Graines d'architectes".
> Journées Nationales de l'Architecture.
> Les Enfants du Patrimoine.
> Journées Européennes du Patrimoine.
> Édifices cultuels : information dans le cadre d'un travail sur des églises en zone de conflits.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

> Coanimation du dispositif Graines d'architectes.
> Journées Nationales de l'Architecture.
> Enfants du Patrimoine.

PARC NATUREL RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE

> Observatoire Photographique des Paysages de la vallée de la Seine normande : Co-construction et valorisation.
> Révision de charte 2013-2028.
> "Espèces Exotiques Envahissantes" : groupe de travail.
> Élaboration d'un dispositif d'auto-réhabilitation accompagnée en Seine normande.
> Dispositif « Atelier hors les murs », sensibilisation des étudiants de l'ENSAIA de Nancy aux clos-masures.

PETR PAYS DE BRAY

> Comité de pilotage du site Natura 2000 Pays de Bray humide.

ASSOCIATION GRAND CHANTIER

> Participation aux tables rondes sur le réemploi.

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

> Forum de l'ingénierie territoriale, animation d'un stand, Rouen.
> Réunion départementale, pôle ENR pour la planification écologique.

RÉGION NORMANDIE

> Label "Patrimoine de la Reconstruction en Normandie" : accompagnement.
> Colloque international sur le Patrimoine de la Reconstruction à Caen : intervention.
> "Assises du patrimoine de Normandie" à Rouen : intervention.
> Label Normandie ReSponsablE (Label RSE, pour les parcs d'activités durables).
> Opération Normandie Haies, groupe de travail.
> Réunions techniques du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE LA SEINE NORMANDE

> GEMAPI : comité d'orientation.

SYNDICAT MIXTE DU LITTORAL DE SEINE-MARITIME (SML76)

> Stratégie Littoral : ateliers de co-construction et participation à la synthèse.

SYNDICAT MIXTE GRAND SITE FALAISES D'ÉTRETAT – CÔTE D'ALBÂTRE

> Charte Paysage : coanimation des ateliers.
> Plan de paysage : ateliers techniques.

UNION RÉGIONALE DES CAUE NORMANDS

> "La Reconstruction en Normandie" : groupe de travail.
> Journée inter-équipe des CAUE, Pirou.

DOCUMENTATION

DEVANTURES COMMERCIALES : UN GUIDE PRATIQUE

Nouvelle publication du CAUE 76, ce guide est constitué de conseils illustrés pour accompagner les porteurs de projet dans la réalisation de leur façade commerciale ou de leur terrasse. Un support d'échange et outil pratique pour agir sur la qualité et la vitalité des centres commerçants !

De nombreuses communes ont à cœur d'améliorer l'attractivité et la qualité de leur centre-bourg commerçant. C'est notamment le cas de la commune d'Étretat, engagée dans le dispositif Petites Villes de Demain, qui a sollicité l'aide du CAUE 76 sur ce sujet. À l'issue de cet accompagnement, il a été décidé de partager les recommandations à l'ensemble des collectivités du département.

Un ancrage local suivi d'une édition départementale

Fin 2023, des ateliers participatifs, co-animés par le CAUE 76 et la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole ont été organisés afin d'associer les commerçants d'Étretat à la démarche et recueillir leurs besoins, leurs attentes et problématiques. Les éléments récoltés à cette occasion ont servi de base à l'élaboration d'un guide, illustré par près de 80 exemples locaux inspirants.

Les conseils méthodologiques pour intégrer de façon harmonieuse les façades commerciales dans le contexte environnant sont valables, quels que soient les villages, les bourgs, les villes, même si chaque lieu peut posséder ses spécificités et son identité patrimoniale propre.

Le guide pratique rassemble des principes clés pour aider à concevoir une devanture en cohérence avec son environnement, choisir la couleur et les matériaux à employer, adapter sa signalétique (enseigne, store, vitrine, éclairage), aménager sa terrasse.

Cet ouvrage est une première approche qui permet de se familiariser avec le sujet et de trouver des inspirations qualitatives. Il s'adresse aux commerçants et artisans qui souhaitent créer ou rénover leur commerce, mais également à tous les partenaires impliqués dans ce type de projets (élus, services, enseignistes). Vous pouvez le consulter sur le site internet du CAUE 76.

Pour tout conseil personnalisé et gratuit, les commerçants et artisans peuvent prendre rendez-vous en ligne avec un.e architecte-conseiller.e sur caue76.fr.





DOCUMENTATION

QUELLES ESSENCES PLANTER DANS VOS COMMUNES ?

Suite à un travail partenarial à l'échelle régionale, le CAUE 76 publie une mise à jour de la liste des essences locales. Elle intègre dorénavant quelques essences indigènes de territoires proches de la Seine-Maritime adaptées au réchauffement climatique. Mais le document vise également à écarter des idées reçues sur ce sujet.

En effet, les difficultés de maintien du hêtre sur certains secteurs et les prévisions négatives des forestiers sur les rendements de cette essence ont pu faire croire à la nécessité d'implanter dès maintenant des végétaux méridionaux résistants à la sécheresse. Mais après une concertation avec les spécialistes du végétal normand, il apparaît que la majorité des essences locales est adaptée au réchauffement et possède une marge de résilience. Il faut surtout bien connaître les besoins des arbres pour les planter au bon endroit. Le tableau des essences locales a ainsi été complété par des conseils allant en ce sens. Il alerte également sur l'usage des végétaux exotiques et les risques que représente leur introduction localement (invasibilité, maladies, ravageurs…).

Depuis sa première édition en 2021, l'ancienne liste des essences locales avait été parfois utilisée de façon restrictive, limitant alors les choix des paysagistes dans leurs projets urbains. Pourtant, l'usage d'essences plus exotiques est parfois intéressant dans les centres-bourgs et les villes. Une seconde liste d'essences non locales a donc été élaborée afin d'élargir la palette des choix, uniquement pour les projets situés hors contexte rural, agricole ou naturel. Issue d'un travail collaboratif, et non exhaustive, elle propose des végétaux résistants à la sécheresse, sans risques sanitaires.



Ces deux listes (celle actualisée des essences locales et celle des essences exotiques) sont à destination des habitants, paysagistes, écologues, élus et collectivités. Un usage diversifié du végétal, en lien avec les milieux dans lesquels ils s'insèrent, reste notre meilleure arme contre les effets du changement climatique.



L'églantier commun ou rosa canina.

MISSIONS

CONSEILLER, FORMER, SENSIBILISER

Les CAUE sont nés de la loi sur l'architecture de 1977. Présents dans la quasi-totalité des départements de France, ils ont pour mission de promouvoir la qualité du cadre de vie en favorisant une meilleure pratique de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Le CAUE de la Seine-Maritime est une association indépendante qui met son expertise au service de l'intérêt général depuis quarante-sept ans. Il rassemble aujourd'hui plus de 500 communes adhérentes et une soixantaine de partenaires. Il fait partie de l'Union régionale des CAUE normands et adhère à la Fédération Nationale des CAUE. Les ressources financières perçues par l'association proviennent de la part départementale de la taxe d'aménagement, des adhésions des collectivités et de subventions publiques.

Le CAUE intervient de préférence en amont des projets, avec l'ensemble des acteurs de l'aménagement. Il s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire de 16 personnes, dont 10 conseillers architectes, urbanistes et paysagistes. Installé à Petit-Quevilly, il dispose d'un centre de ressources accessible à tous sur rendez-vous. Chaque année, le CAUE délivre plus de 2000 conseils personnalisés et gratuits aux habitants, et réalise environ 200 missions de conseil pour les communes et EPCI du département.

CONSEILLER

- Conseil aux habitants en amont de projets de construction, d'agrandissement, isolation, ravalements, aménagements paysagés.
- Accompagnement en amont des projets communaux, diagnostics, notes d'enjeux, fiches méthodologiques et de références.
- Aide à la décision, accompagnement au recrutement de la maîtrise d'œuvre.
- Assistance à l'élaboration de documents d'urbanisme (SCoT, PADD, PLUi, etc.).
- Participation aux commissions locales (CDNPS, CDPENAF, CDAC, etc.).

FORMER

- Formations catalogue à destination des élus, des services des collectivités et des professionnels.
- Formations sur mesure.
- Formations en partenariat.

INFORMER/SENSIBILISER

- Édition de guides, fiches méthodologiques, fiches références.
- Réalisation d'expositions, conférences, tables rondes, visites.
- Jeune public : animations des Enfants du Patrimoine, des Journées Nationales de l'Architecture, du dispositif Graines d'architectes.

LES THÉMATIQUES DE NOS INTERVENTIONS DE CONSEIL

- Construction, réhabilitation d'équipements publics.
- Aménagement des espaces publics.
- Mise en valeur du paysage.
- Préservation du patrimoine.
- Élaboration ou modification des documents d'urbanisme (SCoT, PADD, PLUi, SPR).
- Déploiement local des dispositifs nationaux : PCAET, Petites villes de demain, Petites centralités, Action Cœur de ville, Villages d'avenir, etc.
- Enjeux de politique publique : zéro artificialisation nette, mobilités actives, valorisation des friches, adaptation au changement climatique, etc.
- Innover, expérimenter de nouvelles approches : économie circulaire, matériaux biosourcés, approche globale.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE BUREAU

Vincent RENOUX, président

Nathalie THIERRY, vice-présidente

Olivier ROCHE, trésorier

Stéphanie LAMBARD, secrétaire

Catherine FLAVIGNY, membre du bureau

LES ÉLUS

Représentants de l'État :

Dominique FIS, Inspection d'Académie

Brigitte LELIÈVRE, Unité départemental de l'architecture et du patrimoine 76

Laurent TESSIER, Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Représentants des collectivités locales, désignés par le Département :

Cyriaque LETHUILLIER, maire de La Poterie-Cap-d'Antifer

Frédéric MARCHE, conseiller départemental, maire de Cléon

Représentants des professionnels concernés :

Patrick DELAPORTE-ARNAL, CINOV Normandie

Raphaël LABRUNYE, École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie

Jean-Baptiste NOVICZKY, Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Normandie

Dominique PFAFF, Chambre départementale des Géomètres Experts

Personnes qualifiées, désignées par le Préfet :

Frédéric BÉRARD, CAPEB de la Seine-Maritime

Norman SAAD, Fédération Française des Paysages

Représentants élus par l'assemblée générale :

Marie-Laure DUFOUR, maire de Colmesnil-Manneville

Philippe DUFOUR, maire du Bourg-Dun

Franck RÉMOND, maire de Mentheville

Didier TERRIER, maire d'Allouville-Bellefosse

AGENDA 2025

FORMATIONS

> 26 juin
Gestion durable des espaces verts et du végétal

> 3 et 4 juillet
URBAX ZAN (avec le CAUE 27)

> 16 septembre
Le réemploi des matériaux de construction

> 8 octobre
Graines d'architectes

> 2 au 4 décembre
CIP Patrimoine

> novembre
Réinvestir nos églises

LES RENDEZ-VOUS DU CAUE

> 19 juin
Transformer le risque ruissellement en opportunité, Flocques et Mons-Boubert.

> 30 septembre
Les cimetières écologiques

> novembre
Quel devenir pour nos écoles ?

> décembre
Les devantures commerciales
Liste des essences locales, mode d'emploi

JEUNE PUBLIC

> 22 mai
Graines d'architectes : journée de restitution des élèves

> 19 septembre
Les Enfants du patrimoine

> 17 octobre
Journées Nationales de l'Architecture

GRAND PUBLIC

> 11 juin
Visite d'un clos-masure à Saint-Martin-aux-Arbres

> 23 août
Visite d'un clos-masure à Boudeville

> 18 et 19 octobre
Journées Nationales de l'Architecture

L'ÉQUIPE



DÉPART EN RETRAITE

Après 35 années au service des missions du CAUE 76, **Gaëtane PRÉVOT**, secrétaire de direction a fait valoir ses droits à la retraite au 1er février 2025. Le Conseil d'Administration et toute l'équipe du CAUE lui adresse leurs vœux les plus sincères pour cette nouvelle étape de vie. Une soirée conviviale donna l'occasion à chacune et chacun de ses collègues de saluer son engagement et son professionnalisme, et de la remercier pour toutes ces années de collaboration.



© Jean-Pierre Sageot

De gauche à droite :

Inès LAMROUS, stagiaire communication

Lucille THÉRON, diplômée en architecture, conseillère

Anne SEVESTRE, secrétaire

Clément DELAÎTRE, paysagiste urbaniste conseiller

Valérie LOPES, architecte conseillère

Claudia METROP, stagiaire Enfants du Patrimoine

Marina HARDY, stagiaire architecture

Laurie DELACOUR, diplômée en architecture, conseillère

Virginie MAURY-DELEU, paysagiste conseillère

Vincent DUTEURTRE, directeur, architecte DPLG

Stéphanie GIRARD, chargée de communication

Juliette PREVOST-RUFFINI, responsable administrative et financière

Gilles PESQUET, architecte conseiller

Jean-Christophe GOULIER, paysagiste conseiller

Sandrine LE DOARÉ, architecte conseillère

Laorine CECCALDI, assistante administrative et comptable

Éric PIARD, architecte conseiller

Emmanuel CÔME, architecte conseiller (non présent sur la photo)

Marion ROUILLIER, assistante administrative et comptable (non présente sur la photo)

Tous engagés pour la qualité du cadre de vie !

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

1 – SITUATION DE L'ASSOCIATION DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

Conjoncture

La collecte de Taxe d'Aménagement connaît une forte baisse sur l'exercice 2024. Plusieurs facteurs semblent à l'origine de cette évolution : la baisse des transactions immobilières, la chute des constructions de logements, la réforme du mode de perception de la TA en 2022 et un retard dans la collecte de la TA de la part de la DGFIP.

Évènements importants

- L'exercice 2024 a été marqué par des mouvements de personnel : une absence longue maladie, deux congés maternité et deux recrutements en CDD.

Chiffres à retenir

En ce qui concerne les produits, on observe :

- Une baisse de 520 089 € de la perception de la taxe d'aménagement, soit - 38 %.
- Une hausse des subventions de fonctionnement de 31 921 €.
- Une hausse des cotisations adhérents de 11 252 €, soit + 11 %.
- Une hausse des intérêts des comptes de placement de 68 083 €.

En ce qui concerne les charges, on observe :

- Des charges liées aux ressources humaines impactées à la hausse, suite à l'embauche de deux contrats en CDD et à la revalorisation annuelle des salaires bruts de l'ensemble des salariés.
- Une hausse des crédits-baux résultant de la location d'un véhicule électrique.

Pour le budget, on retiendra les chiffres clés suivants :

PRODUITS

Approuvé :	1 596 927 €	
Réalisé :	1 280 537 €	soit - 19,81 %

CHARGES

Approuvé :	1 596 927 €	
Réalisé :	1 548 769 €	soit - 3,02 %

Résultat déficitaire de l'exercice : **268 232 €**

Pour le bilan, on retiendra les chiffres clés suivants :

Immobilisations nettes	1 923 066 €
Fonds Propres de l'association	3 864 450 €

Le montant net de la subvention du Département pour l'aide à l'acquisition du siège social du CAUE, amortissable sur la même durée que l'acquisition financée, s'élève à 456 540,70 €.

Conformément à la résolution prise en Assemblée Générale du 21 mai 2024, sur proposition du Conseil d'Administration, le résultat de l'exercice 2023 a été imputé sur le compte « Autres réserves ».

2 – ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE L'ASSOCIATION POUR 2025

Produits : Le budget a été établi début 2024 dans la continuité des exercices précédents, en tenant compte des indices conjoncturels et des mouvements de personnel dont nous avions connaissance.
En ce qui concerne la Taxe d'Aménagement, le prévisionnel 2025 a été établi au regard du contexte de crise du secteur du bâtiment et au vu des statistiques de la FFB et du ministère de la Transition écologique, sur la base d'une baisse de 25 % par rapport à la TA perçue en 2022.
Au regard du rythme de perception de 2024, il est très probable que le réalisé 2025 sera inférieur au prévisionnel. La location d'un bureau du CAUE à une association partenaire permettra la perception d'un nouveau produit à hauteur de 3 700 € en 2025.

Charges : Les charges de structure et de fonctionnement ont été estimées début 2024 en tenant compte des mouvements de personnel connus à cette date au sein de l'équipe.
Des optimisations de charges de fonctionnement sont prévues sur les postes de téléphonie, accès internet et prestataires extérieurs.

3 – AFFECTATION DU RESULTAT

On constate un déficit de 268 232,08 €.
Le Conseil d'Administration propose aux membres de l'Assemblée Générale d'affecter le Résultat au compte « Autres Réserves », portant le solde du compte à 3 386 238 €.

Le Trésorier, Olivier ROCHE

76

Seine-Maritime

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement